

Affiché le

17 MAI 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE LE BAS SEGALA

Le Bourg

La Bastide l'Evêque

12200 Le Bas Ségala

Tél. : 05 65 29 93 01

Mail : mairielebas.segala@orange.fr

AVIS DE PUBLICATION CONSTATANT LA VACANCE

L'arrêté municipal n°2018 AR-56 du 17 mai 2018 a constaté que la parcelle cadastrée commune de LE BAS SEGALA, commune déléguée de La BASTIDE L'EVEQUE, section H 153 portées au cadastre au compte de VAURS Emilie n'a pas de propriétaires connus au sens de l'article L 1123-3 du code de la propriété des personnes publiques.

Il a également précisé que la procédure d'attribution à la commune des immeubles présumé sans maître, prévue par l'article L 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, était mise en œuvre.

Cet arrêté peut être consulté aux heures d'ouverture habituelle :

du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fait à La Bastide L'Evêque, le 17 mai 2018

Le Maire

Jean Eudes LE MEIGNEN

